

La CCI cède l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon pour quatre millions d'euros



130.000 passagers ont foulé le tarmac en 2013. - Francis CAMPAGNONI

Le syndicat mixte gestionnaire de l'aéroport Saint-Étienne Loire s'est réuni lundi pour examiner et voter le budget 2015 de la structure. 4 M€ seront consacrés au rachat de tous les terrains à la CCI (chambre de commerce et d'industrie) et 1,5 M€ à la réfection de la piste.

La réunion, débutée avec une demi-heure de retard, s'est trouvée expédiée en vingt minutes. Le temps pour toutes les parties prenantes, le Département, la CCI, Saint-Étienne Métropole, Loire-Forez et la CCPSG (Pays de Saint-Galmier) de jeter un 'il au budget 2015 : 3,9 millions d'euros en fonctionnement et 7,6 millions d'euros en investissement.

Côté dépenses, il faudra compter avec le rachat de l'ensemble aéroportuaire à la CCI, chargée de son exploitation jusqu'en 2011, date de la création du syndicat mixte. D'une valeur de 6,9 M€ (estimation France Domaine), l'aéroport sera finalement cédé au prix de 4 M€ étant donné les lourds travaux à engager d'ici l'Euro 2016 pour la réfection de la piste, des taxiways et des parkings avions. En échange, la CCI verra sa participation au fonctionnement diminuer de 22 à 17 %, le Département restant le principal financeur, devant Saint-Étienne Métropole.

La vente, conclue séance tenante, a fait l'objet d'un vague débat, Jean-Paul Blanchard, conseiller général, estimant qu'il « aurait été préférable d'attendre les élections départementales ». Dossier clos pour le président Bernard Bonne qui souhaitait honorer son « engagement ». Pour mémoire, le syndicat mixte est à la recherche d'un délégataire susceptible de gérer l'aéroport au moins jusqu'à l'Euro 2016, l'avenir de la structure, déficitaire, n'étant pas assuré au-delà.

Laetitia Cohendet